

Procès-Verbal
Conseil d'Administration du SYNABA
6 juillet 2018
Conférence téléphonique

Présidente de séance :

BERARD Christine *Présidente du SYNABA*

Secrétaire de séance :

TABOGA Léon *Chargé de mission Technique et Environnement FNSA*

Participants :

BERARD Christine (*CB conseil*), **LESAGE Jean Christophe** (*Hydrosol Ingénierie*), **TOUSSAINT Alexis** (*Assainiconseil*), **PARENT Emmanuel** (*mpe*), **MEILLAREC Yann** (*Endro Conseil*), **TABOGA Léon** (*FNSA*), **MAUGENEST Marie Chantale**, **Werckmann Martin** (*Aquatiris*), **EVANO Aude** (*c2e*)

Ordre du jour :

- Travaux du PANANC
- Afnor
- Charte qualité ANC Gironde
- Mauvaises pratiques, problèmes de déontologie rencontrés chez certains professionnels
- Professionnels de l'ANC
- Assises ANC Dunkerque
- Préparation des élections et animation du syndicat
- Demandes d'adhésion
- Questions diverses

- Travaux du PANANC

Certains groupes de travail du PANANC ont repris leur activité, c'est le cas du GT Usagers. Ce groupe de travail a finalisé le modèle de devis pour l'ANC (travaux) et va désormais s'intéresser à la mise à jour du modèle de procès-verbal de réception, ainsi qu'à la foire aux questions du portail interministériel de l'ANC.

Ce groupe est actif et il est à noter une certaine reconnaissance du Synaba et de ses adhérents par les associations de consommateurs, qui admettent l'utilité des études, dans de nombreux cas. En revanche, la barrière majeure reste de différencier les bureaux d'études de qualité et les autres, ce qui contrecarre toute ambition de généraliser l'étude. En effet, selon les associations de consommateurs, trop de professionnels ont encore de mauvaises pratiques.

Au niveau réglementaire, des discussions entre fabricants et ministères ont lieu. Un consensus semble se dégager quant à la révision de la procédure d'agrément. L'idée majeure portée par les fabricants étant d'évoluer vers un agrément à durée déterminée, mais renouvelable, couplé à un suivi in situ.

La difficulté majeure qui apparaît alors est comment et par qui, effectuer ces suivi in situ, ceux-ci demandant des compétences et une capacité d'intervention conséquente. Les administrateurs indiquent alors qu'il pourrait s'agir d'une bonne opportunité pour les bureaux d'études adhérents au Synaba (reconnu au ministère) d'effectuer ces prestations, de manière indépendante. Le syndicat cherchera donc à se renseigner quant aux possibilités éventuelles d'une telle démarche.

- Afnor

Le fascicule de documentation FD P16-007 Installation d'assainissement non collectif- Infiltration des eaux usées traitées est paru. Les administrateurs insistent sur le fait qu'il s'agit bien d'un fascicule de documentation et non d'une norme, il est donc d'application volontaire et informatif. Même si ce document peut apporter des éléments sur l'infiltration, il faut prendre garde à sa prise en main, notamment par les Spanc, qui pourraient élever son contenu au niveau de règle absolue (dans un règlement de service), excluant toute autre expertise, de la part des bureaux d'études.

- Charte qualité ANC Gironde

Suite à de nombreuses discussions lors des comités de suivi de la charte qualité ANC de Gironde, la décision a été prise d'exclure un certain nombre de bureaux d'études de la charte. En effet, depuis de nombreuses années les critères de qualité pour les études ont été communiqués mais n'étaient toujours pas respectés. La question est à présent de savoir comment équilibrer la mise en valeur des compétences de certains professionnels et la montée en niveau et l'accompagnement d'autres bureaux d'études, pour une amélioration globale des prestations sur le territoire. Notons que les BE SYNABA, adhérents à cette charte, ont eu leur adhésion, reconduite, sans problème.

- Mauvaises pratiques, problèmes de déontologie rencontrés chez certains professionnels

Plusieurs remontées d'adhérents ont été faites quant à des mauvaises pratiques de professionnels sur le territoire. En effet, des cas de bureaux d'études, prestataires, juges et partis, effectuant à la fois, des contrôles Spanc et de la conception, ont été signalés.

Les administrateurs s'accordent sur le fait qu'il faut lutter, localement, contre ces pratiques. Des courriers à l'attention des élus de ces territoires ont déjà été envoyés de manière à les alerter, des réponses indiquant le changement de pratiques ont déjà été reçues.

- Professionnels de l'ANC

Les Professionnels de l'ANC, représentés par la FNSA, l'IFAA et la CNATP continuent leurs travaux communs. Dans le contexte réglementaire évolutif, il apparaît clairement que cette prise en main des professionnels est pertinente. Etre autoportant quant à la définition et la valorisation des bonnes pratiques semble être la voie attendue par de nombreux acteurs.

Plusieurs projets sont à l'étude : la production de documents sur les bonnes pratiques et les normes, des prises de paroles communes, ainsi qu'un site internet vitrine, permettant d'expliquer la démarche et proposant un annuaire à destination des usagers permettant de géolocaliser les professionnels de qualité sur son territoire.

- 15 èmes Assises ANC de Dunkerque

Le Synaba sera présent aux Assises de l'ANC de Dunkerque des 10 et 11 octobre prochains. Le syndicat y effectuera son Assemblée Générale. Le syndicat sera présent sur le village FNSA au cœur du salon et participera à différentes conférences. En plus de la table ronde organisée, quatre ateliers sont animés par Les Professionnels de l'ANC. Un atelier centré sur la conception, un autre sur l'installation, un troisième sur les produits et un dernier sur l'entretien et la maintenance. Dans chacun de ces ateliers seront présents des représentants du Synaba et l'atelier centré sur la conception sera animé par des administrateurs du syndicat.

- Préparation des élections et animation du syndicat

L'élection du nouveau conseil d'administration s'effectuera à Dunkerque lors de la prochaine Assemblée Générale. Les administrateurs sont invités à manifester leur volonté de reconduire leur mandat, tout autre candidature est à adresser à samantha.foulon@fnsa-vanid.org.

Suite au départ de Léon TABOGA prévu à la fin du mois d'août, ce sera Alban Raimbault qui prendra ses fonctions au sein de la Fnsa et de fait l'animation du Synaba. A. Raimbault intègrera la Fnsa le 27 août prochain.

- Demandes d'adhésion

Trois demandes d'adhésion sont étudiées, devant l'incomplétude des dossiers et le caractère équivoque des compétences des candidats, aucune candidature n'est acceptée. Des compléments et des garanties supplémentaires seront demandées aux candidats.

- Questions diverses

Léon TABOGA tient à remercier les administrateurs du syndicat et l'ensemble des adhérents pour leur collaboration et la qualité de leurs échanges. Nul doute que cette collaboration se poursuivra puisque l'ancien animateur du syndicat restera dans le domaine de l'assainissement non collectif.

Sans autres points à l'ordre du jour Christine Berard remercie les administrateurs et clos le conseil d'administration.